

La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de
l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
Boite Postale 308 66403 CERET Cedex
Site web : randoceretane.org Contact : secretaire@randoceretane.org

Céret, 4 juin 2020.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **MARDI 6 JUIN 2020** **ERMITAGE DE SAINT-FERREOL** **Mesures barrières et distanciation respectées.**

Participant.e.s : Bernard LAMBERT, Maurice BÉNICHOU Guy RAMPON, Arlette TARAMINI, Jean-Pierre TARADELLAS, Eric SCHNEIDESCH, Françoise TARADELLAS.

Pouvoirs : Pilar LOPEZ à Françoise TARADELLAS, François BATLLE à Bernard LAMBLERT.

Excusé.e. : Guy DENISE, Claudette MONTEL.

Bernard Lambert ouvre la séance à 14h30 qui a pour objet principalement l'examen des conditions d'une reprise de l'activité au sein du Club, dès la phase 2 du déconfinement, malgré les recommandations contraignantes émises par la Commission Médicale de la F.F.R.

Faut-il relancer l'activité avant le 22 juin ?

- Possibilité de programmer à 10 les randonnées, si le nombre est supérieur, il sera fait appel à un animateur pour un 2^{ème} groupe dont le départ sera décalé.

- L.R.C. bouge pendant le COVID avec respect des préconisations.

- Ballon d'essai permettant de jauger l'attente des adhérents.

Il est procédé au vote pour relancer l'activité au sein du Club malgré le maintien de la règle limitant tout rassemblement à 10 personnes.

CONTRE : 1

ABSENTATION : 1

POUR : 7

Reprise de l'activité (randonnée, marche nordique et marche aquatique (1)) à partir du lundi 15 Juin, avec les premières randonnées le mardi 16 juin.

La grille des randonnées doit être renseignée au plus tard le LUNDI 8 JUIN 2020.

.../ ...

L'organisation s'avère complexe et l'animateur demeure le principal acteur de la réussite pour la reprise dans le respect le plus strict des préconisations édictées par la F.F.R. (document annexe).

- L'animateur positionnera sa proposition de randonnée dans le tableau de « ondrive » Bernard Lambert reste à la disposition pour ceux qui ne sont pas familier à l'outil.

- Les animateurs doivent faire appel à un autre animateur pour animer un autre groupe de 9 sur le même parcours le même jour.

- Inscription OBLIGATOIRE au plus tard 48H avant la date de la sortie.

- Préciser le RV du point de départ de la randonnée ; pas de covoiturage.

- Anticiper pour prévoir le stationnement des véhicules au départ de la randonnée.

- Privilégier les randonnées à difficulté modérée.

- Au début de la randonnée, l'animateur fait lecture des principales recommandations aux participants.

- Retour de la feuille de participation au Président.

Bernard Lambert prépare un communiqué pour les adhérents, un mail aux animateurs.

Dès réception, Eric S diffuse sur le site de L.R.C. et facebook.

Françoise T adresse aux adhérents, Bernard L transmet au non connectés.

Etapes primordiales pour une bonne reprise « en douceur » et nécessaires pour préserver notre santé.

Bernard Lambert conclut la séance en espérant que les annonces prochaines vers le 20 Juin allégeront ces contraintes et en particulier celle limitant le nombre de participants.

(1) Christiane AGRAFEIL-COLIS a informé Bernard de l'interruption temporaire de cette activité en raison de l'indisponibilité de l'animateur Jean ESCUDERO

Président de L.R.C.

Secrétaire de L.R.C.

Bernard LAMBERT

F.TARADELLAS